

Editorial de décembre 2014 – Le mensonge pacifiste des modernistes, par le R.P. Michel

Publié le 1 décembre 2014
7 minutes

*Ce texte est tiré des notes du 01/02/1970 du **R.P. Michel**, prêtre de la **Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus**.*

Le R.P. Michel était éducateur d'enfants dans un grand collège catholique de Béziers. Ne supportant pas les ravages causés par le Concile Vatican II, il fut contraint, la mort dans l'âme, de quitter sa congrégation pour pouvoir continuer à dire la messe de toujours.

*En 1978, brisé par la douleur, la mort le cueillit sur la tombe de ses parents où il s'était arrêté en se rendant à Fanjeaux après avoir accepté d'être l'aumônier des Dominicaines enseignantes fondées par **Mère Anne Marie Simoulin**. R.I.P.(1) et (2)*

Le mensonge pacifiste des modernistes, par le R.P. Michel

« Ils ont été si polis, si « respectueux de la forme », qu'ils ont fini par imposer leur « fond », c'est-à-dire leurs erreurs. Que vaut-il mieux ? **Respecter le fond, ou respecter la forme ?** Et pour le dire sans ambages, ou insulter un « marchand d'erreur ou de mensonge » ou lui dire poliment qu'on « fait des réserves sur sa marchandise » ?

Une réponse polie peut ne pas convaincre ceux qui l'entendent et laisser au marchand d'erreur toute sa clientèle. Une insulte peut « ouvrir les yeux » de quelque mal informé... **Et quand nous disons insulte, nous ne disons pas « grossièretés » mais « invectives »**, du genre de celles qu'employa Jésus dans sa vie publique. Quand Jésus traite les pharisiens de « sépulcres blanchis », il les malmène certainement davantage que si nous les traitions aujourd'hui de « salauds »... En agissant ainsi peut-être ne voulait-il pas donner un exemple à suivre... Sans doute voulait-il rappeler avec une certaine force ce que nous aurions un jour tendance à oublier : **que le fond passe avant la forme, que le respect extérieur des personnes ne doit pas passer avant le respect supérieur de la Vérité qui est le suprême respect de toutes les personnes y compris celle du Verbe Incarné qui s'est dérangé un jour jusqu'à en mourir pour nous apporter la Vérité.**

Et la « polémique » ? ...

On n'en veut plus. C'est connu. Voilà des lustres déjà qu'on prétend la bannir de nos discours, de nos échanges, de nos journaux religieux, de notre prédication, de notre enseignement.

Une forme plus spirituelle, plus élaborée de « pacifisme ». « **Pas de polémique** »...

Mais gare à quiconque se permettra de penser (en le disant) autrement que nous...

Vous pouvez exprimer (disent-ils) une opinion différente de la nôtre, mais « pas de polémique ».

Vous pouvez essayer (disent-ils) de démontrer que vous avez raison contre nous mais... pas de polémique.

Mais qu'est-ce donc que la polémique ?

Personne ne veut le dire. Personne (peut-être) n'en sait rien.

Ce que l'on sait, ou ce que l'on veut dire, c'est qu'il n'en faut pas. Et cela est très commode, car **cela**

permettra, permet depuis longtemps de pouvoir tuer sans recevoir de coups... De pouvoir étouffer les âmes sous l'erreur sans entendre crier les victimes. On leur a dit : « Pas de polémique ». Défendez-vous, mais ne frappez pas, mais ne criez pas, mais ne bougez pas. Et surtout pas d'armes à la maison. « Pas de polémique ».

Et dire qu'après la Vérité il n'y a rien de plus beau au monde que la polémique. Cette lutte spirituelle contre l'erreur et le mensonge avec les seules armes de l'esprit mais le don de tout son être... « Combattre pour la Vérité, avec toute son âme. »

Jésus s'est incarné pour inaugurer la « polémique » chrétienne contre le monde et contre Satan. Saint Paul premier patron des polémistes : « *Argue, obsecra, increpa* » (reprend, corrige, exhorte). « J'ai combattu le bon combat. »

- Mais la polémique divise les âmes !

Non, monsieur, ce n'est pas le combat qui divise. **Si l'on n'était pas déjà divisé, on ne combattrait pas.** Et quand on est divisé, il ne reste plus qu'à combattre ... Ou à faire semblant d'être d'accord... Quitte à se frapper par derrière à la première occasion ... et « sans polémique » !

La polémique est finalement le seul moyen de savoir où est la division, entre qui et pourquoi. Et **la lutte franche, loyale vaut bien mieux que la subversion.**

Il y en a de nos jours qui crient après la paix et contre la guerre,... et qui n'auront de cesse d'avoir dressé les uns contre les autres tous les habitants de la planète. Ils ne veulent pas la guerre mais la révolution. Ils ne veulent pas qu'on se batte pour des idées mais seulement supprimer tout ce et tout ceux qui s'opposent encore (si timidement il est vrai) à leur idéologie... Mettons tout par terre, mais pas de guerre.

Et les bonnes âmes, les gens à qui on a appris à respecter la « forme » répètent à qui mieux mieux : pas de guerre... Jusqu'à ce qu'ils en meurent, eux et leurs enfants. »

R.P. Michel, prêtre de la Congrégation du Sacré-Cœur

Sources : LAB de l'école Saint-Bernard de Bailly d'octobre 2014/Le Sainte Anne n° 191 de septembre 2007

Notes de LPL

(1) **L'image de la profession de Foi** du R.P. Michel imprimée sur le « Memento » de son décès

S.C.I.M.N.

PROFESSION DE FOI

Depuis mon baptême, le 2 janvier 1921, j'ai toujours été fils soumis et reconnaissant de la Sainte Eglise Catholique Romaine ; et je veux mourir comme j'ai vécu, dans la Foi inchangée de mes parents, que j'ai toujours crue et professée, en pensée, en paroles et en actes.

Je fais particulière profession d'obéissance loyale et entière au Souverain Pontife, dans l'exercice de son Magistère infallible, et dans la fidélité inconditionnelle à la Tradition, qu'il a reçu mandat de conserver, de défendre, d'expliquer et de transmettre.

Par suite, je rejette et tiens pour nulles toutes les réformes et nouveautés issues de l'esprit du monde, infiltré dans l'Eglise, de quelque artifice de droit qu'elles se couvrent, de quelque autorité qu'elles se réclament.

Je veux mourir dans la foi de Nicée, dans la Communion de tous les Saints Pontifes, martyrs et confesseurs, qui l'ont professée jusqu'à nos jours, dans la pratique des sept sacrements, telle qu'elle a été définitivement fixée par les canons du Concile de Trente.

Notamment en ce qui concerne la Sainte Messe, que je veux célébrer, aussi longtemps qu'il plaira à Dieu, dans le Rite millénaire de la Tradition grégorienne et latine, définitivement canonisé par Saint Pie V.

Je rejette tous les mensonges, hypocrisies, accommodements, altérations et subterfuges de textes et du Droit, les omissions et falsifications de la Sainte Ecriture, et toutes les impostures

et abus de pouvoir qu'en a prétendu imposer aux prêtres et aux fidèles, sous le nom d' « orientations post-conciliaires ».

Il ne me reste plus qu'à m'orienter vers le Seigneur Jésus, qui se lèvera, un jour prochain, pour juger le monde : à lui confier cette âme qu'il a faite à son image, et refaite dans le Sang Précieux qui coule chaque matin de mon calice sacerdotal ; à implorer, une fois encore, sa miséricorde pour « mes innombrables péchés et négligences ».

Soutenu et fortifié par la maternelle protection de Celle qui a gardé mon cœur d'enfant, et n'a jamais permis qu'il fût à un autre. Amen.

Jacques Michel, S.C.I.

(Timon-David)

ce 29 juillet 1977

DECLARATION CONJOINTE :

Je demande, comme l'expression de ma dernière volonté, que la Messe de mes obsèques, et celles que mes confrères auront la charité de célébrer pour le repos de mon âme — soient la Messe de la Sainte Tradition catholique, dans son RITE MILLENAIRE (dit : de St Pie V) sans aucune altération, ni accommodement de l'intitro ad altare Dei, jusqu'au dernier Evangile de St-Jean.

Je déclare refuser à l'avance tout rite nouveau ou « adapté », tout cantique, ou toute chanson en langue vulgaire, et toute paratiturgie qu'on aurait l'idée d'imaginer à mon sujet. Les rites traditionnels de la Sainte Eglise étant assez riches et efficaces, et adaptés aux âmes les plus simples, pour qu'il ne soit besoin d'en inventer d'autres.

Je confie à la pitié et à la probité de mes proches, amis et confrères, le soin de veiller exactement au respect de ces miennes dernières volontés, exprimées ici, ce vendredi 29 juillet 1977, en toute liberté d'esprit, et sans aucune contrainte de qui que ce soit.

J. Michel, S.C.I.

Saint-Joseph - Aix-en-Provence

(2) **Le texte transcrit :**

« Depuis mon baptême , le 2 janvier 1921, j'ai toujours été fils soumis de la Sainte Eglise Catholique Romaine ; et je veux mourir comme j'ai vécu, dans la Foi inchangée de mes parents, que j'ai toujours crue et professée, en paroles et en actes.

Je fais particulière profession d'obéissance loyale et entière au Souverain Pontife, dans l'exercice de son Magistère infallible, et dans la fidélité inconditionnelle à la Tradition, qu'il a reçu

mandat de conserver, de défendre, d'expliquer et de transmettre.

Par suite, **je rejette et tiens pour nulle toutes les réformes et nouveautés** issues de l'esprit du monde, infiltré dans l'Eglise, **de quelque artifice de droit qu'elles se couvrent, de quelque autorité qu'elles se réclament.**

Je veux mourir dans la foi de Nicée, dans la Communion de tous les Saints Pontifes, martyrs et confesseurs, qui l'ont professée jusqu'à nos jours, dans la pratique des sept sacrements, telle qu'elle a été définitivement fixée par les canons du Concile de Trente.

Notamment en ce qui concerne la Sainte Messe, que je veux célébrer, aussi longtemps qu'il plaira à Dieu, dans le Rite millénaire de la Tradition grégorienne et latine, définitivement canonisée par saint Pie V.

Je rejette tous les mensonges, hypocrisies, accomodements, altérations et subterfuges de textes et du Droit, les omissions et falsifications de la Sainte Ecriture, et toutes les impositions et abus de pouvoir qu'on a prétendu imposer aux prêtres et aux fidèles, sous le nom d'« orientations post-conciliaires »

Il ne me reste plus qu'à m'orienter vers le Seigneur Jésus, qui se lèvera, un jour prochain, pour juger le monde ; à lui confier cette âme qu'il a faite à son image, et refaite **dans le Sang Précieux qui coule chaque matin de mon calice sacerdotal** ; à implorer, une fois encore, sa miséricorde pour mes « innombrables péchés et négligences ».

Soutenu et fortifié par la maternelle protection de Celle qui a gardé mon cœur d'enfant, et n'a jamais permis qu'il fût à un autre. Amen »

Jacques MICHEL, S.C.J., ce 29 juillet 1977